

Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département de la Charente



compas

Mai 2024

Déroulé de la présentation

Le territoire	3
La fragilité numérique : éléments de contexte	5
Mesurer la fragilité numérique: l'indice de rupture face au numérique	9
Typologie des territoires	19
Les réponses existantes face aux fragilités numériques	28
Conclusion	35
Annexes	40



La Charente

Source : Limites administratives IGN, 2022



La Charente compte au dernier recensement **350 867 habitants** contre 353 613 habitants au recensement 2015.

Malgré un **solde migratoire positif**, dû à l'attractivité du territoire, **le solde naturel négatif**, qui s'explique lui par le vieillissement de la population, a entraîné une légère baisse de la population.

Ainsi, les **60 ans et plus constituent aujourd'hui 33% des habitants**. L'isolement résidentiel progresse et 24% des 60-74 ans vivent seuls contre 22% au précédent recensement.

Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale, **le taux de pauvreté (seuil à 60% du niveau de vie médian de la population) est de 15%**, il est de 26% à Angoulême, 18% à Cognac et 9% à Châteaubernard.

L'indice de chômage (cat. A, B et C) est de 18% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 18% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de situation correspond des besoins en matière numérique également divers que cette étude tente d'approcher.

La Charente

Source : Limites administratives IGN, 2022

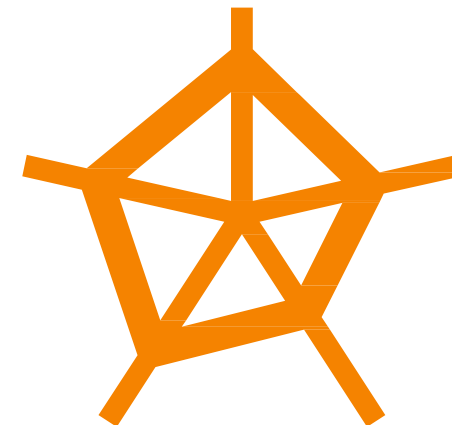


La Charente compte **6 quartiers prioritaires** qui se situent dans **4 communes** du département :

Ces 6 quartiers sont :

- Basseau – Grande Garenne (Angoulême)
- Bel Air – La Grand Font (Angoulême)
- Ma Campagne (Angoulême)
- Champ De Manoeuvre (Soyaux)
- Crouin (Cognac)
- L'Etang Des Moines (La Couronne)

La fragilité numérique : éléments de contexte



Cadrage général sur la fracture numérique

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Au début des années 2000, seule la moitié de la population française se connectait à Internet. Cet essor rapide est en lien avec le développement des outils numériques..

Les usages évoluent

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à une **désaffection des français pour cet équipement.** Cependant, si **89% de la population dispose désormais d'un ordinateur, des différences liées au milieu social s'observent.** Les moins diplômés sont seulement 60% à être équipés d'un ordinateur contre 97% pour les plus diplômés.

La fracture numérique change de visage progressivement et apparaît aujourd'hui plus nuancée dans ses formes. Ainsi, les plus âgés qui étaient souvent pointés comme les premières « victimes » de la fracture numérique sont plus internautes qu'avant. En effet, les plus de 70 ans restent moins souvent internautes (63%) que les 18-24 ans (100%), mais leur nombre n'a cessé de progresser. De même, on constate une augmentation progressive du taux d'équipement des seniors en smartphone ou en ordinateur ces dernières années. **96% des 60-69 ans disposent désormais d'un smartphone ou d'un ordinateur et 69% pour les 70 ans et plus.**

Les seniors sont désormais aussi des populations connectées.

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

Assurément, non. Aujourd'hui encore, bien que la quasi-totalité de la population utilise Internet quotidiennement, **54% des Français déclarent rencontrer au moins un frein pour l'utilisation d'Internet.**

Ce taux s'est même accru ces dernières années. Le confinement lié à la **COVID 19** qui a vu une grande partie de la population basculer vers de nouveaux usages numériques n'a pas eu les mêmes effets pour tout le monde. **71% des cadres estiment avoir progressé dans leur maîtrise des outils numériques durant cette période, contre seulement 38% des non diplômés.**

La fracture numérique se maintient et concerne aussi les plus âgés, les ménages aux revenus faibles ainsi que les moins diplômés.

La fracture numérique a également évolué dans ses formes, passant d'une question uniquement centrée sur l'accès et l'équipement, à une problématique nouvelle et mal perçue jusqu'à présent, celle de l'usage.

Comme évoqué plus haut sous l'angle de l'équipement, la fracture numérique se réduit, notamment entre les âges et malgré des écarts selon la classe sociale.

Sous l'angle de l'usage, la fracture numérique est toujours d'actualité et touche aussi bien les plus âgés que les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'usage de l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « **illectronisme** », **concerne aussi les plus jeunes issus de milieux populaires.** Familiers des réseaux sociaux, ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. **Sur ce point, le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer des inégalités scolaires.**

L'accès aux droits et le numérique

Les enquêtes annuelles réalisées par le CREDOC, l'ARCEP et l'ANCT¹ font apparaître que le premier usage du numérique pour les individus est celui de la gestion des fonctions administratives (Impôts, recherche d'emploi, ouverture de droits,...). Ainsi, les démarches administratives deviennent de plus en plus fréquemment l'usage privilégié des internautes. Dès lors, il n'est pas surprenant que les autorités administratives cherchent à privilégier ce mode de contact avec leurs utilisateurs/usagers. Les périodes de confinement ont également accentué cette tendance.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face à cette réalité. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique pour les ménages et sur leurs besoins d'accompagnement en leur direction au regard des nécessités d'usage. Ainsi, il est paradoxal d'observer que les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible.

1/ Baromètre du numérique, CREDOC, 2022

Ceux qui utilisent très facilement les nouvelles technologies sont des ménages pour lesquels la principale obligation administrative annuelle est celle de la déclaration des revenus. D'autres situations peuvent ponctuellement se présenter (carte d'identité, passeport, carte grise, allocations familiales,...) mais elles concernent tous les français. Par contre, peu de cadres supérieurs, peu d'ingénieurs doivent formuler un renouvellement d'inscription au fichier de la demande de logement social ou faire une demande d'APL en ligne ou encore « pointer » numériquement à Pôle Emploi.

La crise sanitaire a mis en évidence les différences d'accès, d'usage et de maîtrise des nouvelles formes de communication. Il existait préalablement des écarts entre les citoyens selon leur maîtrise de la langue française ou tout simplement de la lecture ou de l'écriture. Il ne faut pas oublier que 11,5% des jeunes en France ont des difficultés de compréhension de l'écrit (test Journées Défense-citoyenneté, 2018), dont presque la moitié (5%) ont des difficultés sévères. Ces difficultés seront amplifiées face à l'usage des plateformes numériques. En effet, aux difficultés de compréhension de textes s'ajoutent des difficultés dans l'usage des outils. Le parti pris est celui d'un numérique qui rend plus facile l'accès à l'information. Si cela est le cas pour une très grande majorité des français, à l'inverse il complexifie cet accès pour les autres.

Le développement de l'e-administration est l'occasion pour l'Etat et les services de réduire les temps passés en « face à face » avec les administrés. Les plateformes numériques remplacer progressivement la relation humaine directe, à l'image du développement de la télémédecine pour les déserts médicaux ou dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19.

La réduction du nombre de personnes disponibles pour l'accompagnement dans l'accès aux droits est significative. Des ordinateurs dans des halls de mairies se substituent à la permanence d'un grand nombre d'acteurs de la réponse sociale.

Force est d'admettre cependant que des réponses ont émergé ces dernières années : conseillers numériques France Services, Maison France Services, etc. Elles apportent un premier niveau de réponse essentielle et majeure pour les habitants concernés. Sont-ils suffisamment calibrés pour répondre à l'entièreté des besoins ? Les ressources présentées sont-elles suffisamment pérennes ? Deux questions qui pèsent sur l'accompagnement des ménages les plus éloignés du numérique.

L'e-administration et les réactions des ménages

Le travail mené depuis des années par le CREDOC offre à la société française une parfaite lecture des enjeux du numérique en matière d'accès aux droits. Chaque année, le CREDOC questionne plus de 2 000 adultes sur l'usage du numérique afin d'alimenter son rapport annuel. Les questions permettent notamment d'appréhender le degré d'équipement des ménages, leur usage ou non usage et les difficultés qu'ils rencontrent. Croisé avec des variables caractérisant la population, le rapport permet notamment de développer des axes d'intervention prioritaires pour certains publics.

37% de la population trouve que les relations avec l'administration se sont détériorées, essentiellement sous l'effet de la numérisation des démarches administratives. L'INSEE a récemment mis en exergue que **32% des français ont déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne, et cela essentiellement parce que cela leur paraissait trop complexe.**

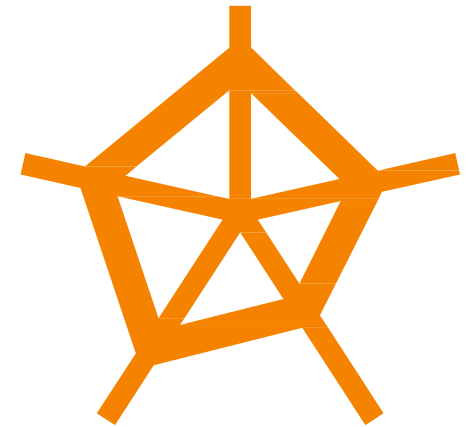
Parmi les ménages qui observent une dégradation dans leurs relations avec les administrations, les populations les plus âgées sont celles qui expriment la plus forte progression en termes de complexité (pour les trois quarts des répondants de plus de 60 ans). De même, ce sont les personnes non diplômées ou ayant un BEPC (ou brevet des collèges) qui ressentent le plus fortement cette complexité ainsi que les personnes ayant un faible revenu. **C'est également le cas dans les communes rurales ou les communes qui ont moins de 20 000 habitants.**

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2020, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. **Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont également beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus, ils progressent moins rapidement.** Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. **Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone du fait des contraintes financières mais s'avère aussi moins facile d'usage pour l'e-administration. L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages.** Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans et les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

L'ensemble de ces sujets restent mal mesurés au niveau local. Celui-ci reste néanmoins l'échelon le plus approprié pour apporter des réponses en proximité aux besoins des habitants. Mesurer les fragilités est donc un levier majeur d'action.

L'indice de rupture face au numérique @Compas : comment mesurer la fragilité numérique



Mesurer la fracture numérique localement



Comment mesurer la fragilité numérique ?	p.10
Baromètre de l'indice de fragilité numérique	p.12
QP du département de la Charente	p.17
Les typologies des communes du département	p.19
Les réponses aux fragilités repérées	p.28
Conclusion	p.35
Annexes	p.40

Comment mesurer la fragilité numérique ?

Pour **approcher la réalité de la fracture numérique et apporter des éléments d'objectivation pour les territoires de façon à les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques en matière d'inclusion numérique**, le COMPAS a élaboré un **indice chiffré**.

Cet indice se fonde sur l'identification de profils repérés nationalement et localement comme pouvant rencontrer des fragilités vis-à-vis du numérique. Ces fragilités peuvent relever du simple usage du numérique (se servir de l'ordinateur, comprendre l'environnement bureautique, etc.) ou bien de l'usage administratif du numérique.

Il s'agit donc de repérer des publics pouvant présenter des fragilités vis-à-vis du numérique compte tenu de leur profil. C'est là une première étape devant permettre aux acteurs de s'interroger sur les publics qu'ils rencontrent ou non localement et de questionner l'offre existante au regard des besoins potentiels.

L'approche proposée repose sur les caractéristiques de la population. Les dimensions physiques ont été mises de côté ici. Il ne sera ainsi pas question du **taux d'équipement des ménages en ordinateur ou smartphone** qui n'est pas disponible à l'échelle infra départementale. Il ne sera **pas non plus question du taux de connexion des ménages (et notamment du taux de raccordement à la fibre)**. Si cette donnée est disponible à l'échelle locale, **elle n'apporte en effet à ce jour qu'une information incomplète pour l'analyse puisqu'elle traduit en effet davantage un raccordement potentiel au très haut débit, plutôt qu'un accès effectif au très haut débit.**

Rappelons que cette approche peut être couplée par l'engagement d'études plus qualitatives permettant d'approfondir le type de besoins formulés par les publics.

Les données présentées tout au long de l'étude se centreront donc sur l'indice de rupture face au numérique développé par le COMPAS. Cet indice est composé de cinq critères.

Les 5 indicateurs de l'indice de fragilité numérique @COMPAS

Les cinq indicateurs utilisés pour la construction de l'indice se basent à la fois sur les enseignements des études nationales (notamment les différentes éditions du « *baromètre du numérique* », ainsi que l'étude de France stratégie « *les bénéficiaires d'une meilleure autonomie numérique* »), mais aussi sur les retours d'expérience de terrain issus des différents groupes de travail animés par le COMPAS.

1. **Les 70 ans et plus** : toutes les études montrent qu'il s'agit encore aujourd'hui de la population la moins connectée et la plus en distance avec les outils numériques. Ses besoins d'accompagnement sont plus importants.
1. **Les populations immigrées** : au sens de l'INSEE, il s'agit d'une personne à la nationalité étrangère, née à l'étranger et résidant en France. Cette notion peut recouper des situations très diverses. Cependant, cela peut s'accompagner de situations sociales moins élevées, d'un besoin de réalisation de démarche importante et qui, compte tenu de la dématérialisation, peuvent accentuer le frein lié à la barrière de la langue.
1. **Les 15 ans et plus sans emploi** : cela peut concerner des actifs sur le marché du travail qui, compte tenu du fonctionnement actuel du marché de l'emploi, peuvent avoir des démarches administratives régulières à réaliser en ligne.
1. **Les bénéficiaires des minima sociaux** : c'est une notion préférée à celle de taux de pauvreté parce qu'elle est plus disponible sur des petites échelles. Au même titre que les personnes sans emploi, être bénéficiaire des minima sociaux c'est être amené à faire valoir un certain nombre de droits (APL, RSA, etc.) qui se réalisent en ligne. C'est aussi, peut-être, avoir des difficultés pour s'équiper pour des raisons budgétaires (ordinateurs, imprimante, smartphone).
1. **Les bas niveaux de formation** : les études le montrent, être peu qualifié est souvent associé à une moins grande maîtrise des usages « experts » du numérique, et donc rencontrer davantage de difficultés pour les démarches administratives liées à l'emploi ou aux prestations sociales.

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine, comme au niveau départemental, une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique potentielle de ces territoires.

Dans le contexte de la Charente, et compte tenu de cet indice, **trois groupes de territoires apparaissent :**

1. Les communes du nord du département :

Sont ici regroupées les communes des CC de Charente Limousine, CC du Val de Charente, CC de Cœur de Charente, et de la CC Rochefoucauld – Porte du Périgord,

2. Le cœur du département :

Cela concerne les CA du Grand Angoulême et CA Grand Cognac ainsi que la CC du Rouillacais.

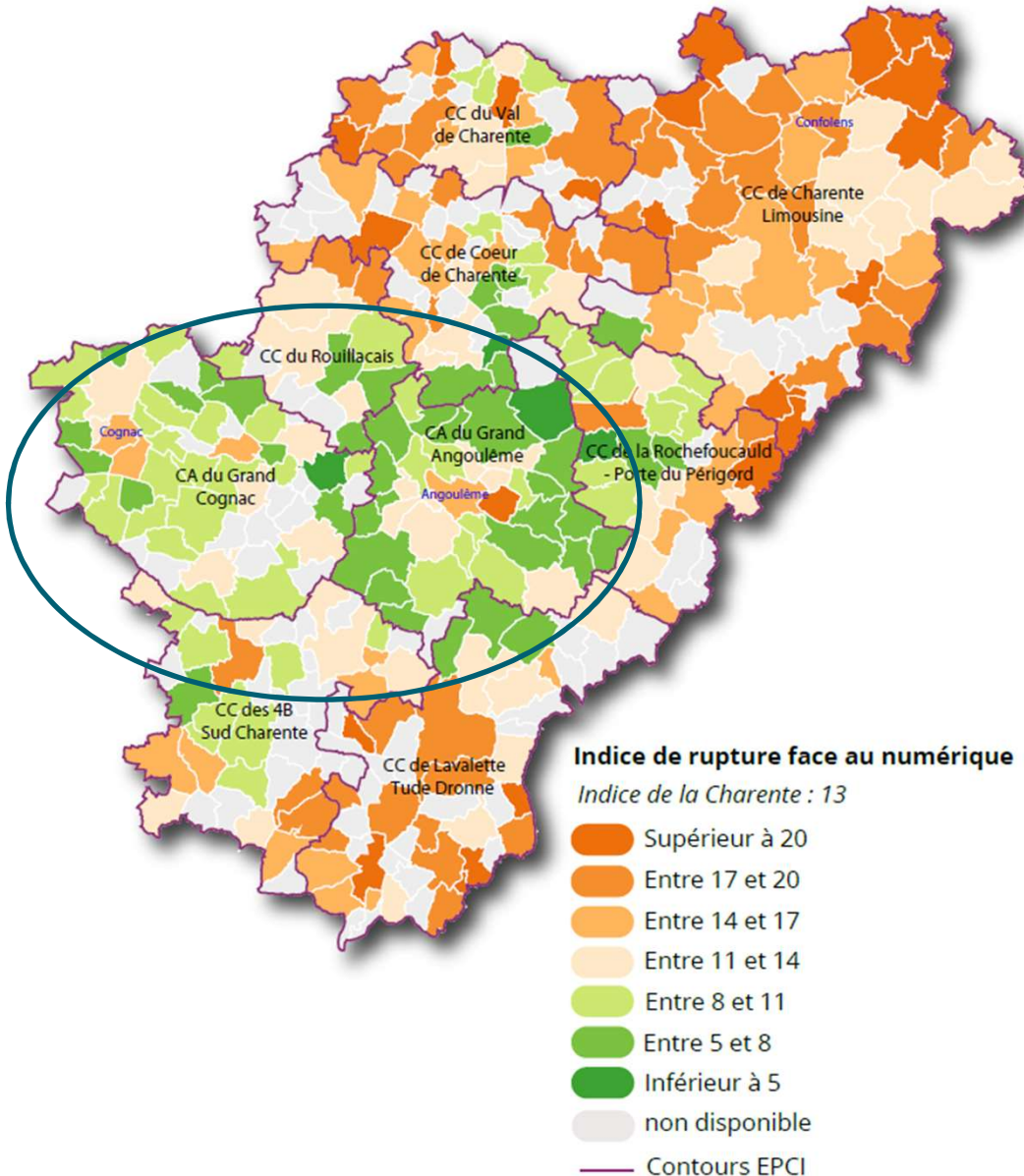
3. Le sud du département :

On y trouve ici les CC du Sud Charente et de CC Lavalette Trude Dronne.

Indice de rupture numérique en Charente : une situation variable selon les territoires

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



1. Les population en fragilité numérique sont globalement moins représentées dans la zone centrale du département que dans des intercommunalités plus éloignées du cœur de la Charente.

Il s'agit de la CA du Grand Angoulême et de la CA Grand Cognac ainsi que la CC du Rouillacais.

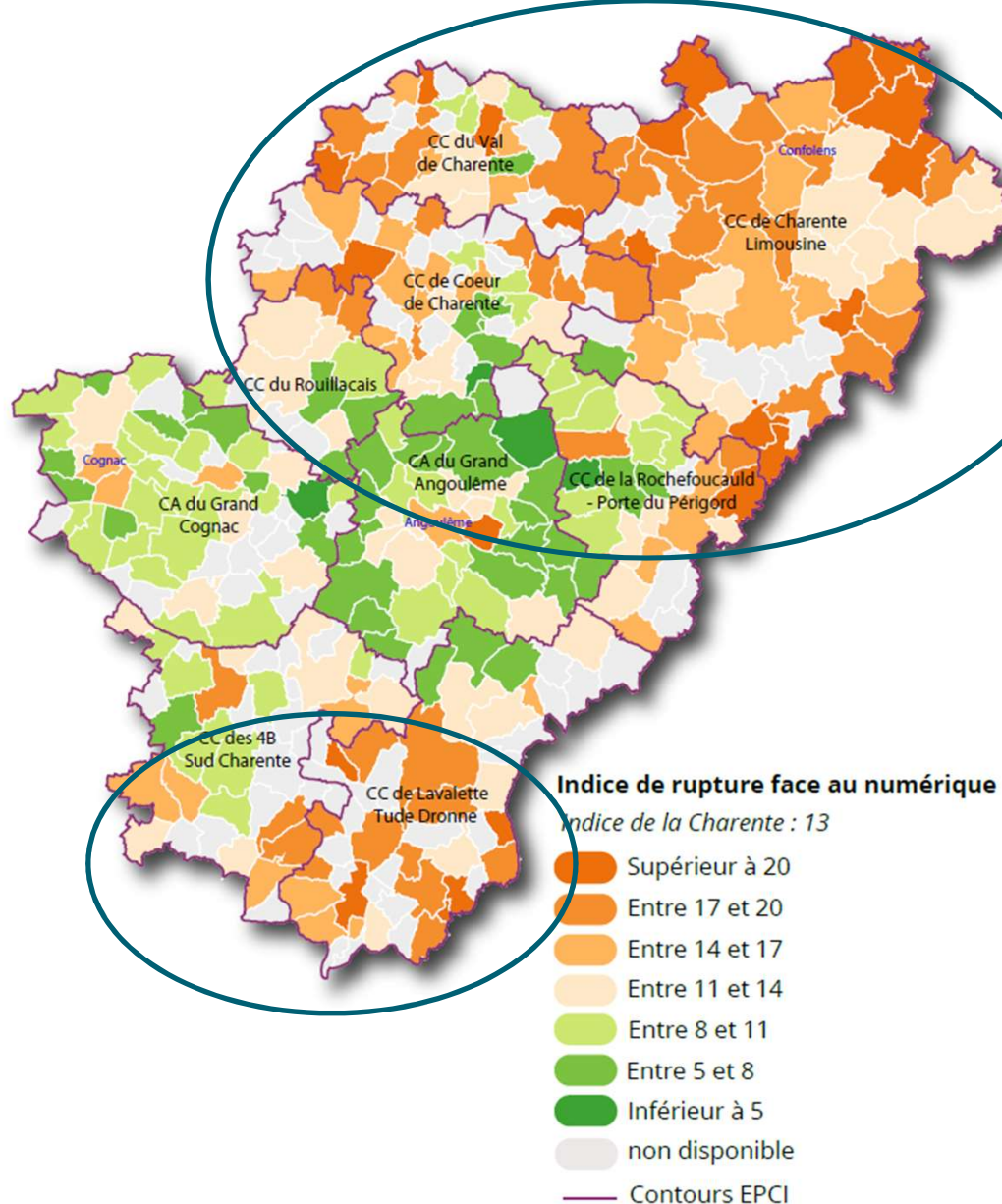
On remarque que :

- Il s'y trouve de **nombreuses communes dont la population est peu exposée aux fragilités numériques**, comme en témoigne les indices faibles (communes en vert).
- Il existe cependant une certaine diversité puisque **quelques communes sont marquées par des fragilités**. Il s'agit souvent de **communes centres** qui accueillent une mixité des populations plus forte ainsi que des QPV.

Indice de rupture numérique en Charente : une situation variable selon les territoires

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



D'autres territoires présentent à l'inverse des **fragilités élevées**. Cela concerne deux types de territoires :

2. Les communes du nord du département :

- Ce sont celles ayant les **indices de fragilité les plus élevés**. De nombreuses communes connaissent une surreprésentation des populations en fragilité potentielle face au numérique. Il s'agit des CC de Charente Limousine, CC Val de Charente, CC de Cœur de Charente et CC de la Rochefoucauld - Porte du Périgord.
- Les **indices de fragilité potentielle face au numérique y sont très élevés** et ce dans la quasi-totalité de ces communes. Les besoins d'accompagnement au numérique y sont donc importants.

3. Les communes du sud du département.

- Elles se **distinguent de celles du nord par une plus grande diversité**. Dans ces EPCI, CC de Lavalette Tude Dronne et CC des 4B Sud Charente, **des communes aux indices de fragilité très élevés** (rouge) **coexistent avec des communes aux indices plus faibles** (orange clair), voire très bas (vert).
- Les **besoins** d'accompagnement au numérique y **sont plus variés**.

Indice de rupture numérique en Charente : une situation variable selon les territoires

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des EPCI de la Charente

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CC des 4B Sud Charente	13	5 023	31,9	906	4,5	8 832	52,4	751	8,3	3 507	17,6
CC du Val de Charente	19	3 767	33,7	1 186	8,6	7 082	59,8	793	12,1	2 840	20,7
CC de la Rochefoucauld - Porte du Périgord	12	5 049	29,1	889	4,1	10 036	54,3	758	7,6	4 051	18,6
CC de Lavalette Tude Dronne	17	4 637	32,4	1 563	8,9	8 830	58,3	752	9,1	3 569	20,2
CA du Grand Cognac	11	15 864	29,2	2 799	4,0	29 373	50,2	2 634	8,1	11 203	16,2
CA du Grand Angoulême	13	26 608	24,7	9 167	6,4	63 177	52,9	8 171	11,9	21 170	14,9
CC de Coeur de Charente	12	5 150	29,7	1 048	4,8	10 156	54,8	845	8,5	3 912	17,8
CC de Charente Limousine	18	9 727	33,8	3 141	8,9	17 724	58,4	1 553	9,3	7 139	20,2
CC du Rouillacais	11	2 234	28,7	337	3,4	4 196	50,3	332	7,6	1 642	16,6
La Charente	13	78 058	28,4	21 036	6,0	159 405	53,6	16 570	10,0	59 033	16,8
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle de la Charente
Valeur proche de celle de la Charente
Valeur supérieure à celle de la Charente

- Les intercommunalités dont les populations présentent **des fragilités potentielles** avec le numérique ont pour caractéristiques commune le non **emploi** et le **vieillessement de la population**,
- En effet, parmi les 5 intercommunalités connaissant des taux élevés de fracture numérique, la **faible qualification des habitants** et la **part des 70 ans et plus** sont plus importantes que celles observées à l'échelle du département.
- Au sein de ces intercommunalités, CC Val De Charente, CC Lavalette Tude Dronne, CA Grand Angoulême et CC Charente Limousine sont marquées par une surreprésentation des personnes immigrées, des personnes sans emploi ainsi que des bénéficiaires de minima sociaux. Cela génère des besoins d'accompagnement sensiblement différents des autres EPCI.

- **Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes :**
 - Taux de pauvreté,
 - Moins grande insertion sur le marché du travail,
 - Plus forte proportion de personnes immigrées,
 - Plus forte proportion de jeunes peu qualifiés,

De ce fait, **les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants**. Ainsi, les besoins en matière d'accompagnement peuvent également être plus importants puisque ces populations sont plus enclin à avoir besoin de réaliser diverses démarches administratives.

Un focus sur les QPV permet alors de montrer que ces quartiers et leurs populations présentent des difficultés particulières qui nécessitent une attention spécifique de la part des acteurs locaux.

En Charente, les 6 QPV se répartissent dans 4 communes.

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des quartiers prioritaires de la Charente

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
		QP Angoulême - Basseau - Grande Garenne	21	1 500	37,6	1 213	21,2	2 891	64,9	723	27,8
QP Angoulême - Ma Campagne	23	504	45,5	255	16,7	864	71,2	262	33,9	228	15,0
QP Angoulême - Bel Air - La Grand Font	18	1 159	31,8	753	14,9	2 248	54,7	705	25,9	569	11,3
QP La Couronne - L'Etang Des Moines	16	973	34,8	202	5,4	1 826	59,2	328	16,9	467	12,5
QP Soyaux - Champ De Manoeuvre	21	1 851	38,5	1 390	20,2	3 360	64,3	830	27,2	920	13,4
QP Cognac - Crouin	18	764	37,7	244	8,4	1 332	60,2	340	24,5	345	11,9
La Charente	13	78 058	28,4	21 036	6,0	159 405	53,6	16 570	10,0	59 033	16,8
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

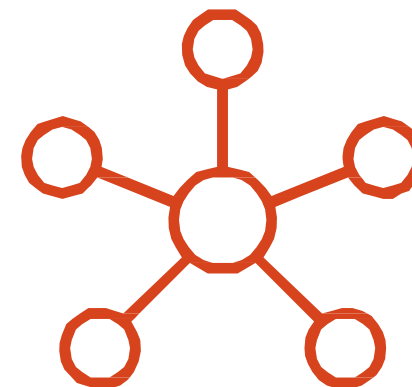
Valeur inférieure à celle de la Charente

Valeur proche de celle de la Charente

Valeur supérieure à celle de la Charente

- **Tous les QPV présentent des indices de fragilité numériques supérieurs à l'indice départemental.** Les QPV « Basseau – Grande Garenne », « Ma Campagne » à Angoulême, et « Champs de Manœuvre » à Soyaux présentent des indices de fragilités face au numérique bien plus forts que les autres QPV du département.
- La **qualification** ainsi que la **part des bénéficiaires des minima sociaux** sont des **critères communs** à un grand nombre de ces territoires.
- La **part des immigrés est plus forte dans la quasi-totalité des QP**, à l'exception de « l'Etang des Moines » à La Couronne et de « Crouin » à Cognac.
- Les **séniors sont cependant sous représentés** dans l'ensemble des quartiers.

Les typologies de territoires



Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique et proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

1. Les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe,
2. Les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches en termes de précarités socio-économiques des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. **Elle reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement.**

Pourquoi réaliser une typologie des territoires en lien avec l'indice de rupture avec le numérique ?

Mesurer la fragilité numérique et apporter une réponse utile aux acteurs, c'est aussi proposer une vision fine des populations résidant dans les communes.

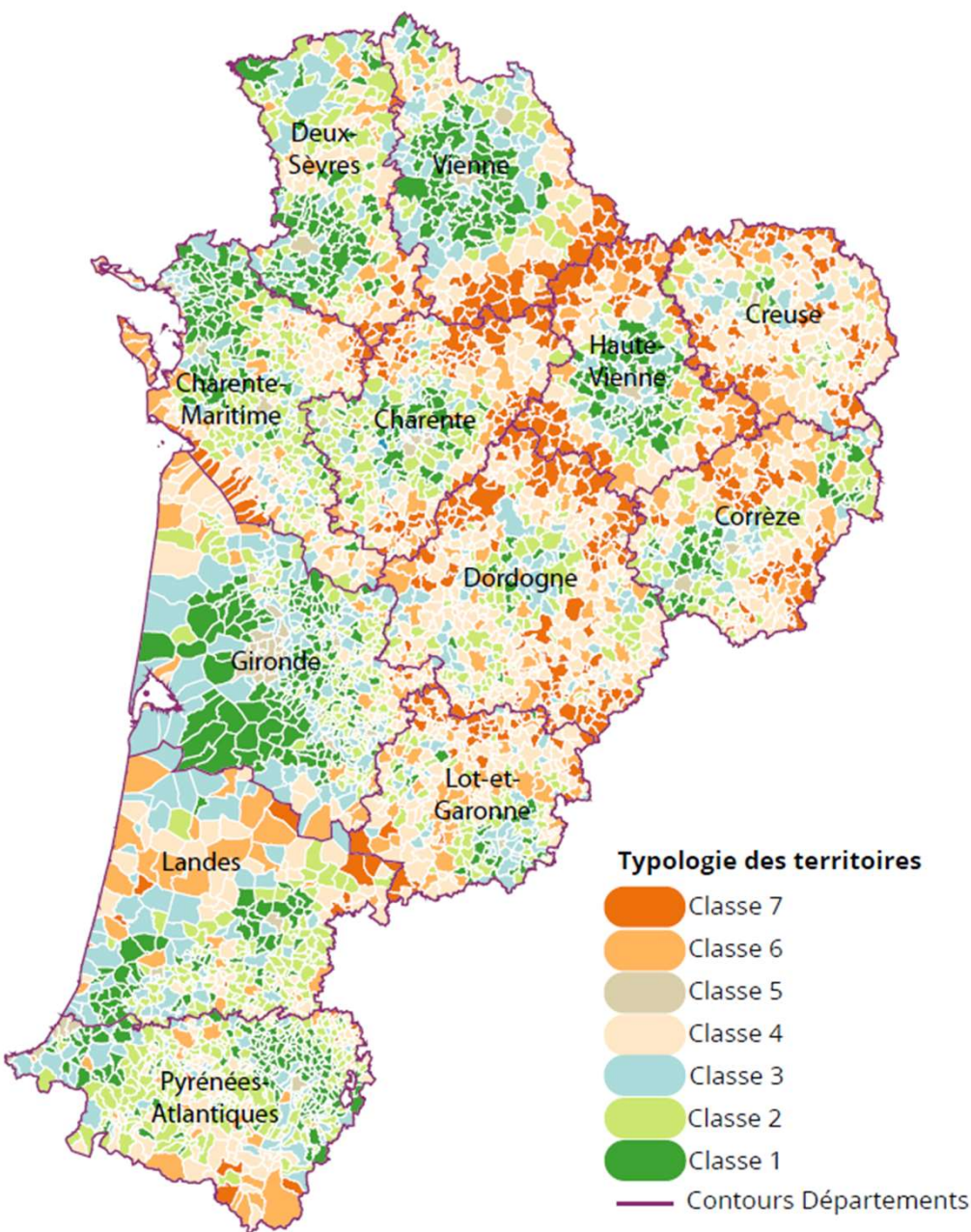
Pour cela, la réalisation d'une typologie de territoires est un outil utile car elle permet :

1. De **mieux caractériser les besoins potentiels des habitants au regard de leur profil**. Un jeune en recherche d'emploi n'a potentiellement pas le même besoin qu'un sénior ou qu'une personne immigrée amenée à effectuer de nombreuses démarches sans maîtrise de la langue.
1. **D'établir ensuite un lien entre la représentation de ces populations et les territoires** pour dépasser un premier niveau de caractérisation produit par l'indice et **s'interroger alors sur le type de réponses locales à élaborer**.

D'un point de vue méthodologique, la typologie de référence en 7 classes à été construite à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque classe de territoires a été construite au regard des valeurs régionales à partir d'un grand nombre de critères (liste en annexe) qui permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Typologie des communes de la région de Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique



La typologie construite à partir des méthodes présentées précédemment nous montre qu'il **existe une concentration des forts niveaux de fragilité dans les secteurs les plus ruraux de la région (Charente, Vienne, Haute-Vienne, Dordogne, Creuse et Corrèze).**

Cela s'explique par une plus grande présence de personnes âgées, une moins **grande concentration de l'emploi, à une moins forte présence des services publics** (d'accompagnement, mais aussi des transports), etc. qui pénalisent les populations localement dans leur lien avec le numérique.

Toutefois d'autres **zones parfois plus urbaines ou littorales sont concernées par des poches de fragilités importantes, du fait de spécificités liées à leurs populations. C'est notamment le cas des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques.**

Cette typologie est déclinée ci-après à l'échelle du département et permet de donner à voir quelles sont les populations les plus exposées.

Typologie des communes de la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé

Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population

Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires

Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole

Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales

Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentés les seniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules

Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,

Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale

Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

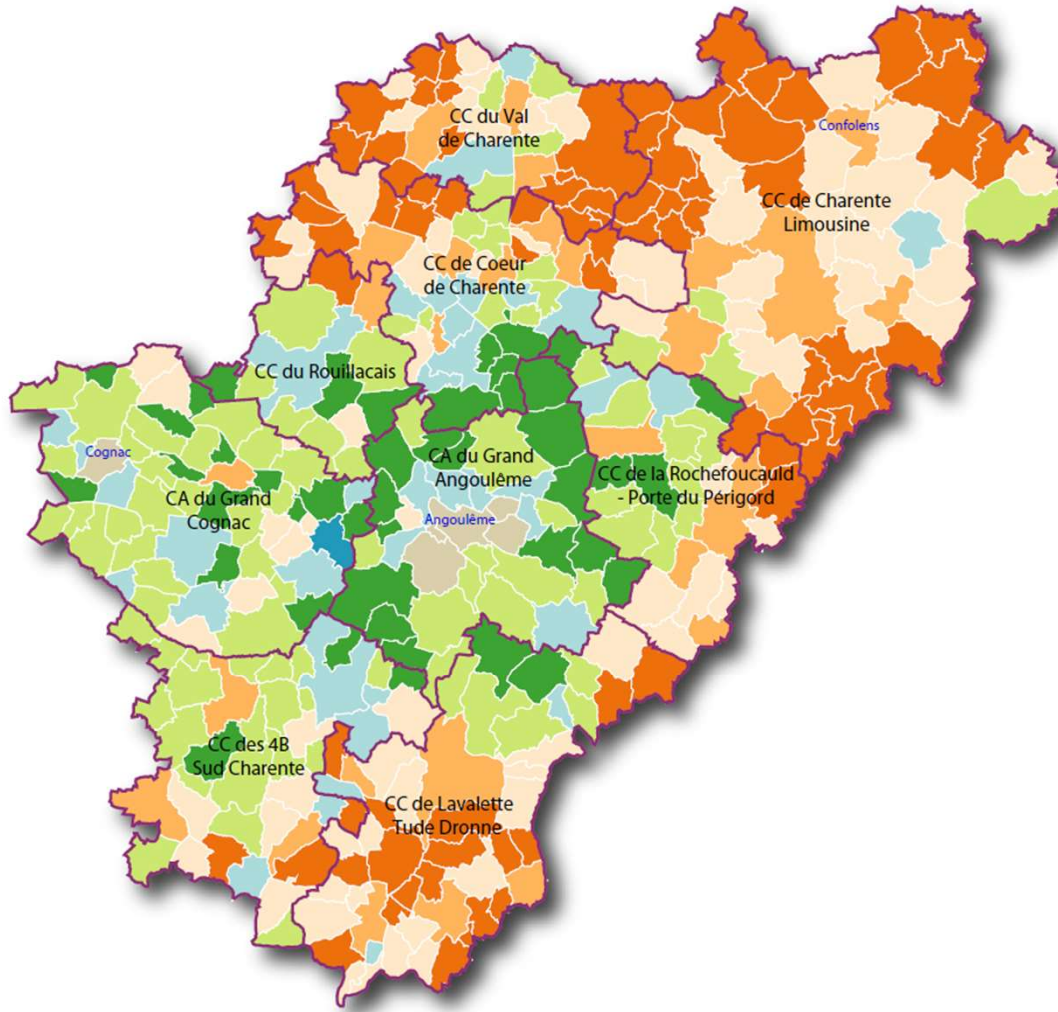
Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant

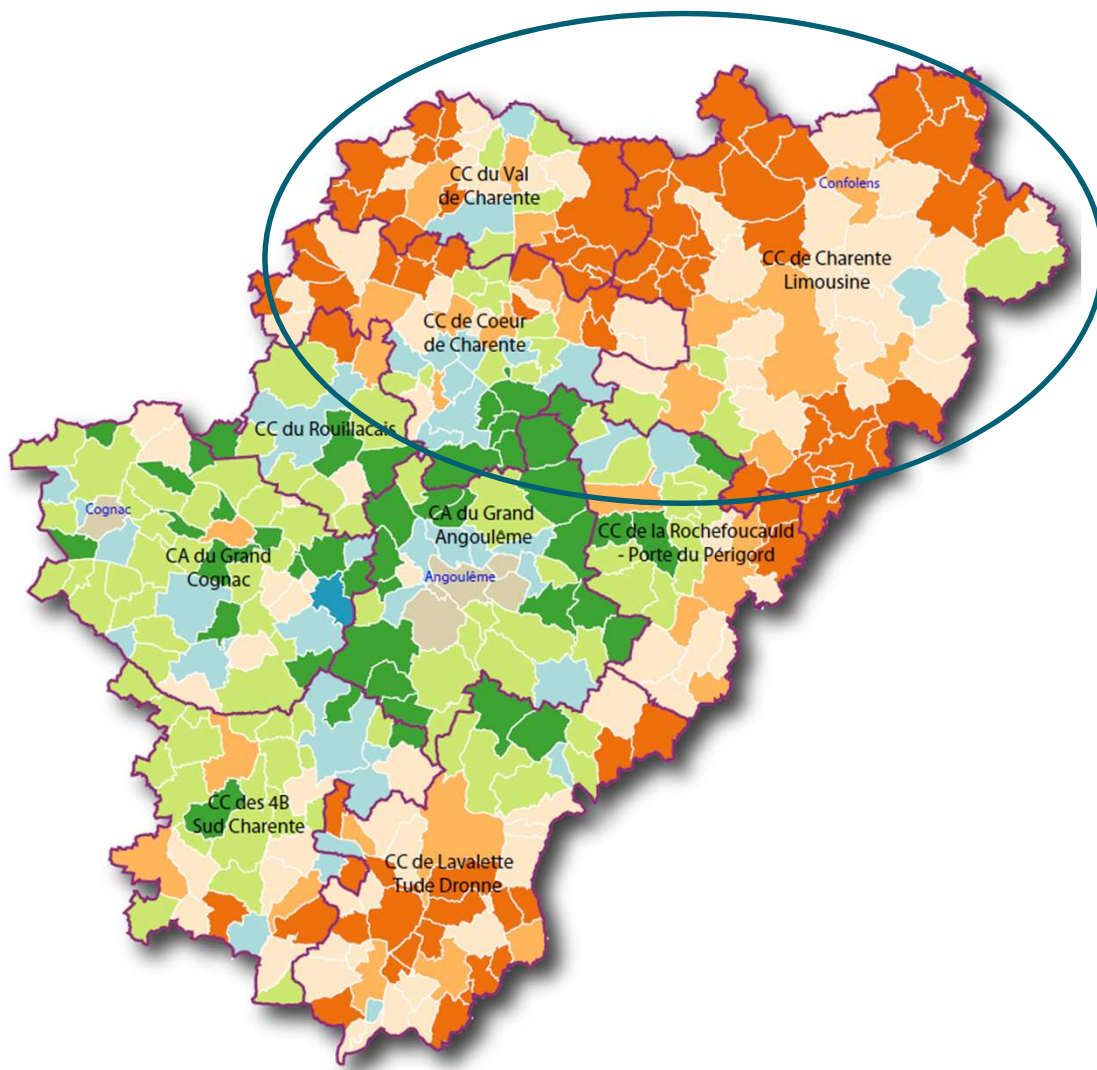
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Typologie des communes de la Charente en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**
Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population
Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**
Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole
Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage
- Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**
Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentés les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules**
Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale
Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie



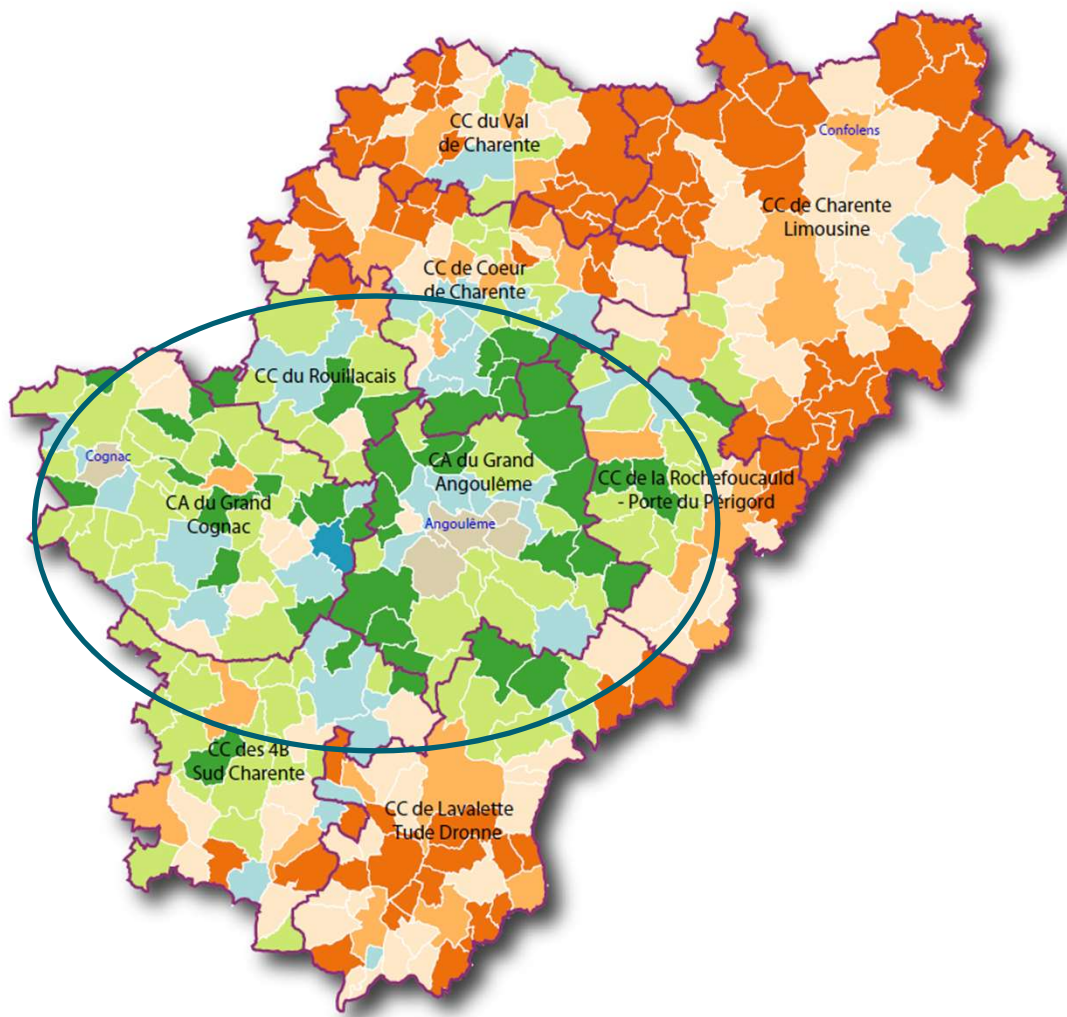
Ces territoires sont ceux dont le **niveau de fragilité est le plus important** dans le département.

On distingue trois niveaux :

1. Les territoires où les fragilités sont les plus fortes (orange foncé). Cela concerne les communes de la CC de Charente Limousine comme Alloue, Hiesse, Brillac, Abzac ; de la CC du Val de Charente comme Nanteuil-en-Vallée, Raix, Souvigné et de la CC de Cœur de Charente comme Les Gours, Lupsault et Oradour.

2. Les communes dans lesquelles les fragilités sont modérées (orange clair et bleues). Dans ces communes, les fragilités potentielles sont davantage liées à la présence de foyers monoparentaux, de ménages âgés ou de travailleurs pauvres. On retrouve notamment les communes de Chabrac, Courcôme ou Val-de-Bonnieure.

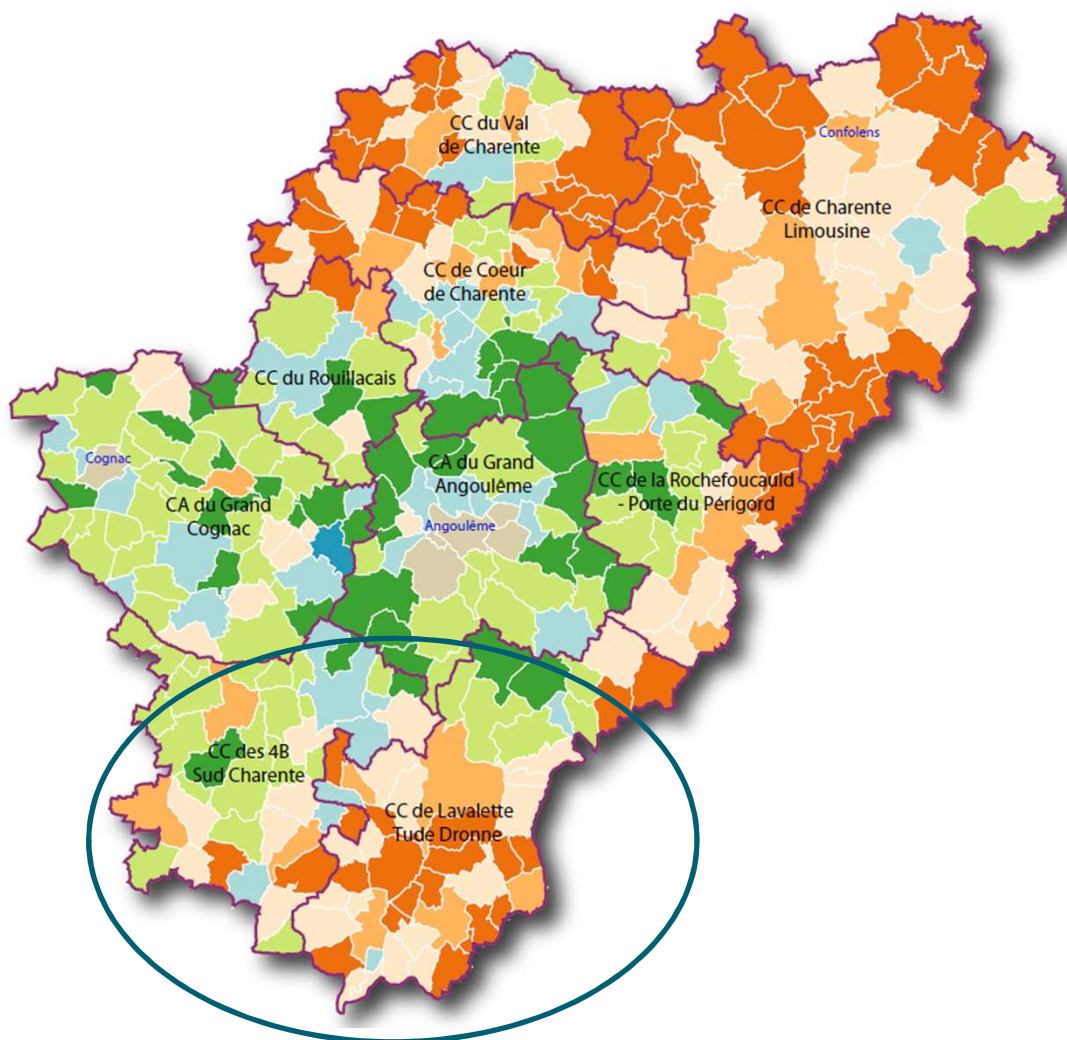
3. Enfin, quelques communes présentent des niveaux de fragilité inférieures aux moyennes observées du fait d'une sous représentation des populations exposées à la fragilité (vert clair). C'est le cas pour les communes de Brigueuil, Salles-de-Villefagnan, Charmé et Juillé.



Cette partie du territoire présente un profil de populations globalement **peu exposé aux fragilités numériques, à l'exception des QPV.**

Néanmoins, trois types de communes sont à distinguer concernant cette fragilité potentielle :

- 1. Les communes peu fragiles (vert clair et vert foncé),** composée principalement de personnes aux revenus élevés, propriétaires, de familles. Elles sont nombreuses dans les CA du Grand Angoulême et du Grand Cognac.
- 1. Les communes dont la population présente des fragilités modérées, principalement liées à la présence de monoparents ou de minima sociaux (communes en bleu).** Il s'agit de communes telles que Saint-Yrieix-sur-Charente, Fléac, Segonzac, Lignières-Ambleville ou Châteaubernard.
- 1. Les communes urbaines, marquées par une grande diversité de populations (gris), dans lesquelles se trouvent des QPV (Cognac, Angoulême et sa couronne).** Les fragilités potentielles sont davantage les fait de populations immigrées, de personnes seules ou de bénéficiaires de minima sociaux.



Enfin, les **deux intercommunalités du sud de la Charente** présentent un **profil plus singulier** par rapport au reste du département.

Ces EPCI se caractérisent par **une grande diversité de profils** :

1. La **CC de Lavalette Tude Dronne** regroupe différentes classes. Le **sud de l'EPCI est composé pour une grande partie de populations connaissant une surreprésentation des risques de fragilités** face au numérique (orange foncé) comme les communes de Juignac, Montboyer ou Bors. Les **habitants du nord de la CC** (communes en vert) sont, au regard de leur profil, **peu exposés aux fragilités numériques potentielles** (populations actives, propriétaires, etc.). Il s'agit de communes telles que Boisé-La Tude, Ronsenac, Magnac-Lavalette-Villars ou encore Fouquebrune.
2. La **CC des 4B Sud Charente** présente elle aussi cette **grande diversité** bien qu'elle **soit moins marquée** que dans la CC de Lavalette Tude Dronne. On retrouve ainsi des **communes plus fragiles** (orange clair et foncé) comme Baignes-Sainte-Radegonde, Boisbreteau ou Brossac ; mais également un certain nombre de communes peu ou pas exposées à la fragilité (vert et vert foncé) telles que Reignac, Condéon ou Montmérac.

Les réponses existantes aux fragilités repérées



Pourquoi analyser l'offre de réponse locale ?

L'analyse de la fracture numérique, pour qu'elle soit opérationnelle pour les acteurs, doit permettre d'évaluer la réponse existante, en tentant de déterminer si elle correspond aux besoins identifiés.

C'est l'enjeu de ce troisième chapitre qui propose de **superposer l'indice de rupture numérique @Compas avec la réponse existante connue.**

Celle-ci est **identifiée à travers la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique (méthode en annexe).**

Sont ainsi pris en compte ces différents lieux comprenant les acteurs apportant souvent différents niveaux de réponses en matière d'accompagnement et de formation au numérique (centres sociaux, médiathèques, associations, etc.). L'offre de médiation itinérante ne peut donc pas être recensée compte tenu de la structure du fichier qui localise la structure à son adresse administrative.

Il s'agit alors d'une première approche qui se base sur un recensement non exhaustif. Sa vocation est de servir de point de repère et d'interrogation aux acteurs de terrain pour la construction de leurs réponses à venir et devra être complétée par la connaissance fine du territoire et de ses ressources.

191 lieux développant des actions concernant l'inclusion numérique sont identifiés par ce biais en Charente. Cela représente 5 lieux pour 10 000 habitants en Charente comme en Nouvelle-Aquitaine.

On distingue parmi ces structures :

- les lieux d'accès et de formation à l'outil numérique
- les lieux d'accompagnement aux démarches numériques
- les lieux de formation aux potentialités offertes par le numérique

L'analyse de leur répartition géographique est réalisée ci-après.

LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MEDIATION NUMERIQUE

Localisation des offres de médiations numériques

Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024

Cette première carte montre une **localisation hétérogène** des structures réalisant de l'accompagnement numérique.

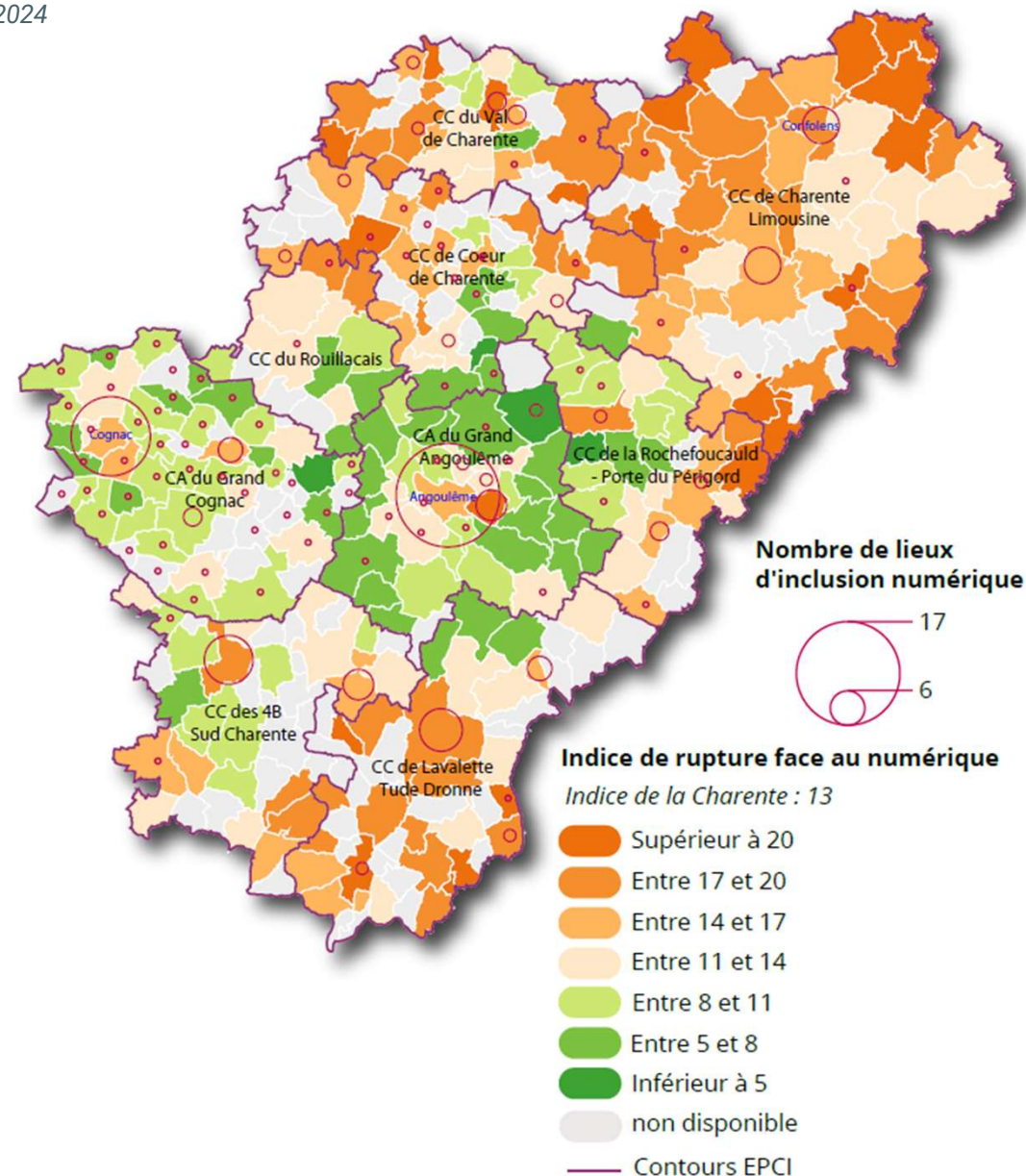
De **nombreuses communes** sont **peu couvertes** et on constate **un certain nombre de zones blanches** dans le territoire départemental.

Plus largement, deux points sont à souligner :

1. Comme partout ailleurs en France, **l'offre est très polarisée dans et autour des agglomérations urbaines** (Cognac, Angoulême, Confolens).

2. **Il existe une offre dans des territoires connaissant des fragilités numériques.** Cependant, la lecture de la carte montre que **de nombreuses communes rencontrant des fragilités ne disposent pas d'une offre d'accompagnement** (sauf présence d'une offre itinérante non mesurée ici).

Au-delà de ce portrait global, une vision plus fine est nécessaire pour mieux cerner à quels besoins potentiels cette offre répond.



1 - L'ACCÈS A LA FORMATION ET A L'OUTIL NUMÉRIQUE

Accès et formation à l'outil numérique :

- Accéder à du matériel
- Accéder à une connexion internet
- Prendre en main un ordinateur
- Prendre en main un smartphone ou une tablette
- Utiliser le numérique au quotidien
- S'équiper en matériel informatique

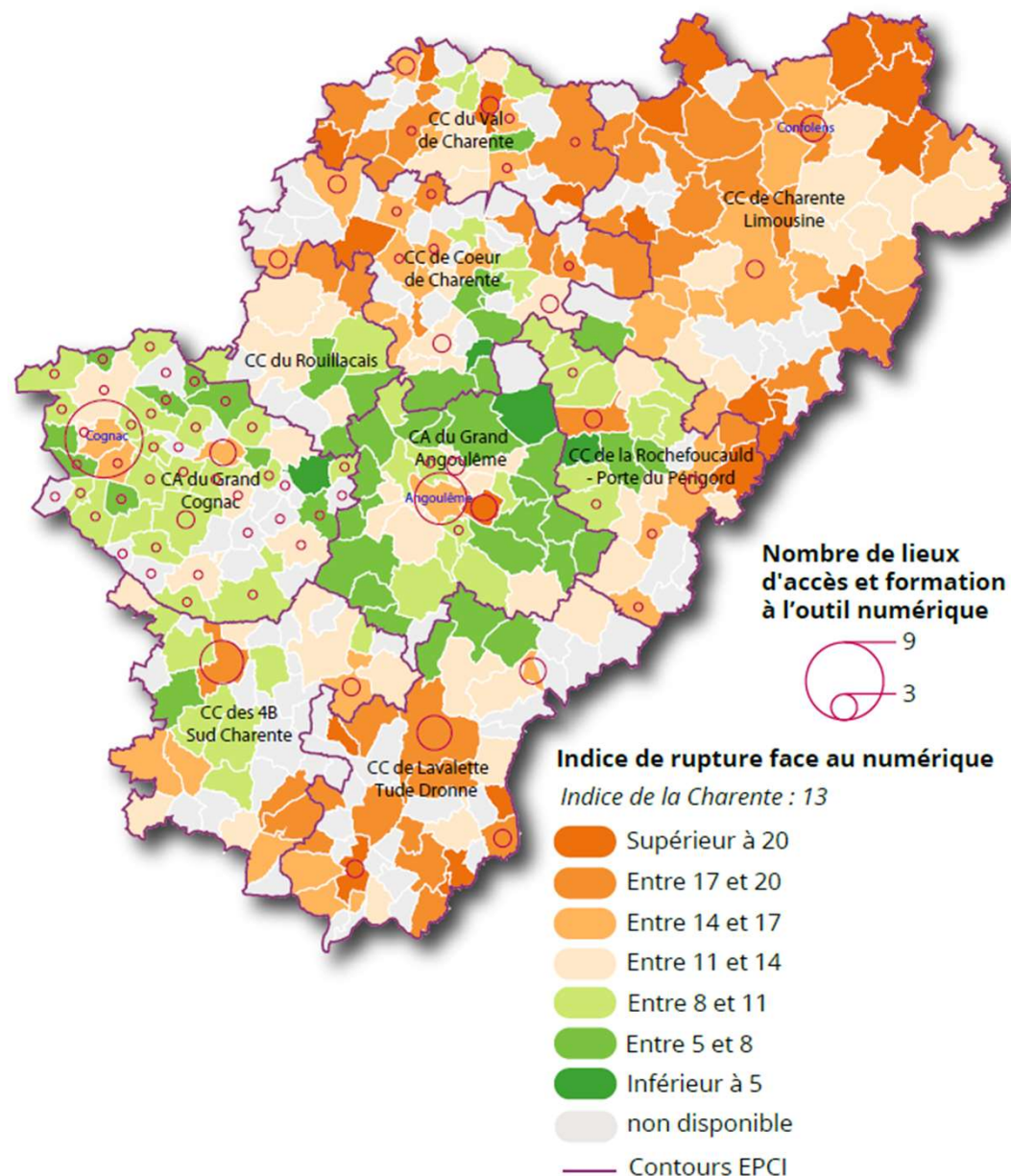
Ces lieux sont la **première marche pour gagner en autonomie face au numérique et lutter contre l'isolement.**

Cette cartographie révèle une **offre polarisée dans et autour des grandes agglomérations.**

Les territoires dans lesquels les populations concentrent l'ensemble des critères de fragilité sont ceux les moins couverts par cette offre de premier niveau.

C'est un point qui interroge donc sur la capacité des habitants à augmenter leurs compétences vis-à-vis du numérique et à accéder à une certaine autonomie en la matière.

Notons que parmi ces EPCI, la **CC de Charente Limousine est particulièrement dépourvue** en offre de ce type.



2 - L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES EN LIGNE

Accompagnement aux démarches numériques :

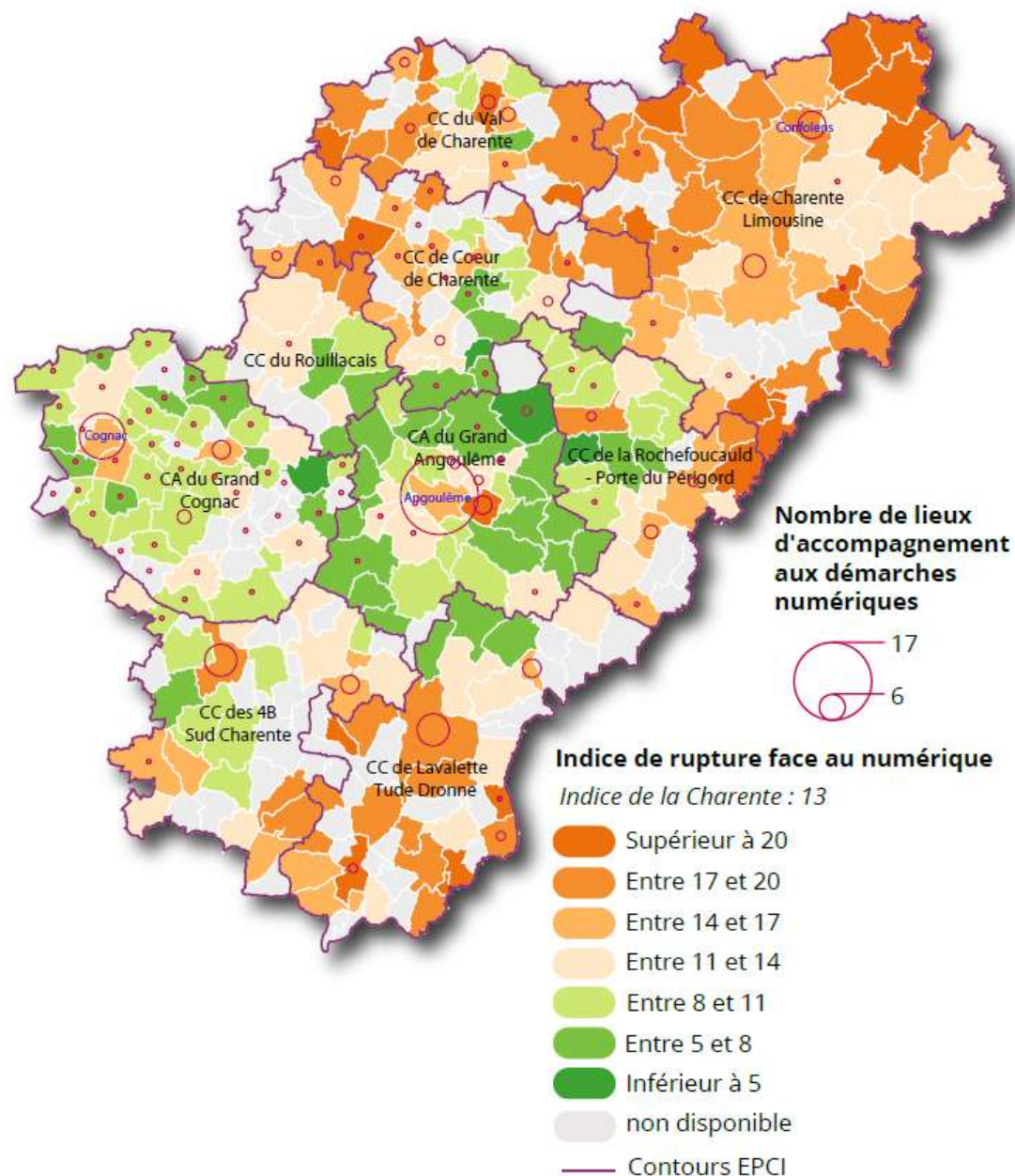
- Réaliser des démarches administratives avec un accompagnement
- Devenir autonome dans les démarches administratives
- Accompagner les démarches de santé
- Soutenir la parentalité et l'éducation avec le numérique
- Favoriser son insertion professionnelle

L'accès aux démarches administratives en ligne est un facteur essentiel de cohésion sociale et malgré la dématérialisation croissante des actes administratifs, le besoin de proximité et d'accès direct aux services publics demeure.

La grande hétérogénéité de la répartition de l'offre encore plus accentuée ici. La CC de Charente Limousine apparaît encore à ce titre encore davantage dépourvue en la matière.

Cette faible couverture s'observe également dans d'autres EPCI fragiles (CC du Val Charente et CC de Lavalette Tude Dronne) ce qui vient ajouter une difficulté supplémentaires pour des habitants qui peuvent être confrontés à ces besoins d'accompagnement au numérique et plus largement à des besoins en matière d'accompagnement aux démarches administratives en ligne.

Notons que le besoin d'accompagnement aux démarches administratives en ligne peut concerner une grande variété de populations et pas seulement des populations fragiles. De ce point de vue, la faible couverture de ce type d'offre est aussi un problème potentiel pour une partie des personnes vivant dans des communes peu fragiles (CA des 4B Sud Charente, CC du Rouillacais, etc.).



3 - L'OFFRE DE FORMATION AUX POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Profiter des potentialités offertes par le numérique :

- Créer avec le numérique
- Créer et développer son entreprise
- Promouvoir la citoyenneté numérique
- Approfondir sa culture numérique

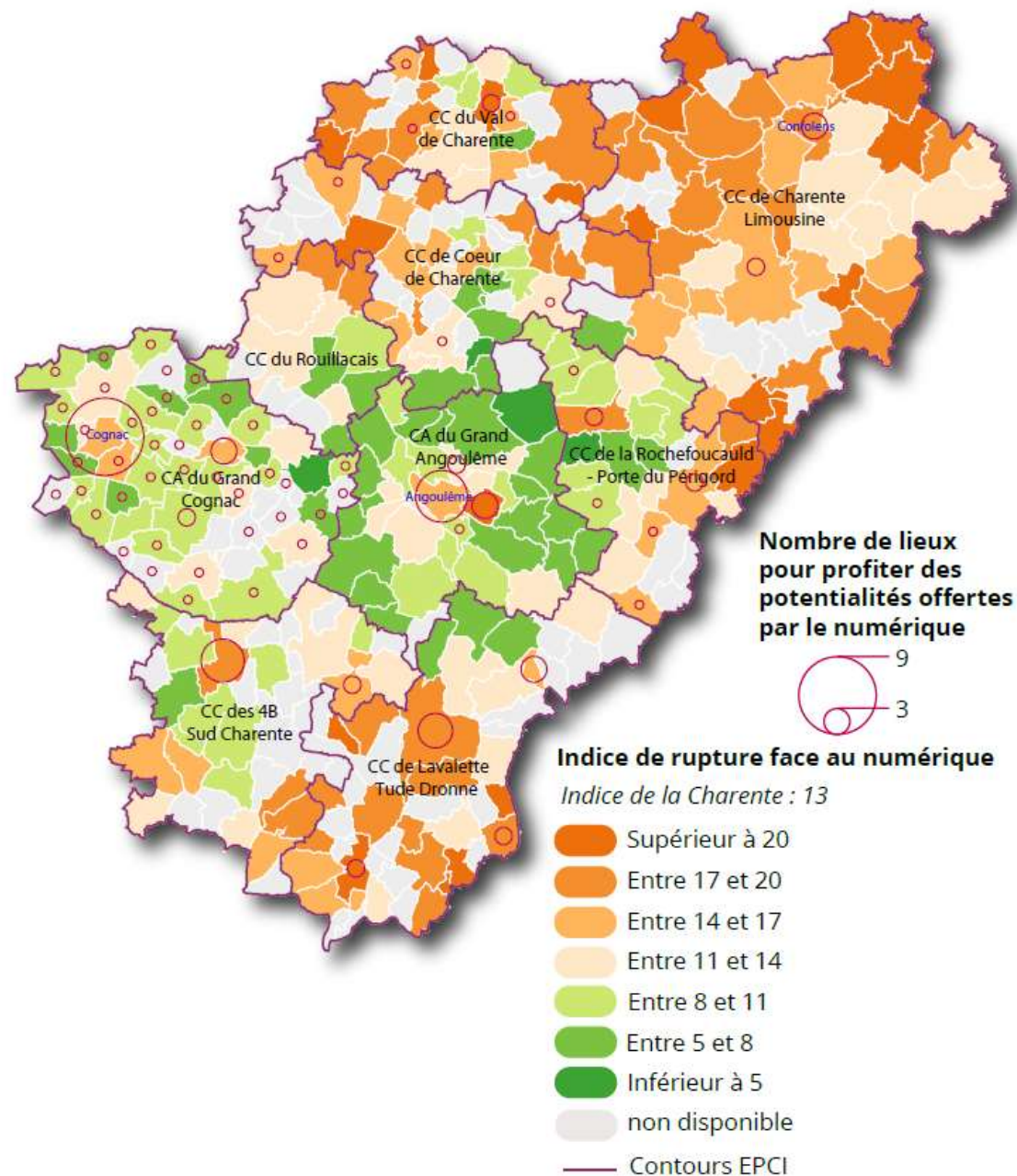
Le numérique est aujourd'hui central dans les sociétés contemporaines et dans le monde professionnel. Rares sont encore les métiers ne comprenant pas un volet numérique.

Par ailleurs, le numérique est aussi un vecteur majeur de **l'accès aux loisirs, à la culture ou à l'information.** Ne pas maîtriser ou savoir s'en servir est aujourd'hui **un frein pour participer pleinement à la vie sociale et économique contemporaine.**

La carte ci-contre présente les lieux dans lesquels il est possible de se former à ces différentes potentialités.

Lorsque l'on regarde la répartition de l'offre dédiée aux potentialités offertes par le numérique, on retrouve la **spécificité du département : une répartition hétérogène de lieux ressources**-qui est ici encore plus accentuée.

L'offre dédiée aux potentialités offertes par le numérique est **extrêmement déséquilibrée.** Elle est **présente dans les centres urbains** mais très rare ailleurs, voire **quasiment inexistante dans une grande partie des communes du département.**



LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le tableau ci-dessous donne à voir la répartition de l'offre par EPCI du département en nombre de structures recensées.

	Population	Indice de rupture face au numérique	Nombre de lieux d'inclusion numérique	Nombre de lieux pour 10 000 hab.	Accès et formation à l'outil numérique		Accompagnement aux démarches numériques		Profiter des potentialités offertes par le numérique	
					Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CC des 4b Sud Charente	19890	13	15	8	7	46,7	13	86,7	7	46,7
CC Val de Charente	13725	19	12	9	8	66,7	12	100,0	5	41,7
CC la Rochefoucauld - Porte du Périgord	21773	12	11	5	8	72,7	11	100,0	8	72,7
CC Lavalette Tude Dronne	17545	17	16	9	11	68,8	16	100,0	11	68,8
CA du Grand Cognac	68951	11	60	9	54	90,0	57	95,0	54	90,0
CA du Grand Angoulême	141997	13	37	3	13	35,1	34	91,9	12	32,4
CC Coeur de Charente	21946	12	20	9	13	65,0	20	100,0	4	20,0
CC de Charente Limousine	35198	18	18	5	5	27,8	17	94,4	5	27,8
CC du Rouillacais	9842	11	2	2	0	0,0	2	100,0	0	0,0
La Charente	350867	13	191	5	119	62,3	182	95,3	106	55,5
Nouvelle-Aquitaine	6069352	11	2 851	5	1 900	66,6	2 331	81,8	1 382	48,5

Valeur inférieure à celle de la Charente

Valeur proche de celle de la Charente

Valeur supérieure à celle de la Charente

Note de lecture: 47% des lieux repérés d'inclusion numérique dans la CC des 4b Sud Charente développent une offre liée à l'accès et à la formation à l'outil numérique. 87% réalisent de l'accompagnement aux démarches numériques.

Ce tableau donne à voir plusieurs éléments concernant la répartition de l'offre dans les différents EPCI du département.

En Charente, **l'offre d'accompagnement**, appréhendée dans son ratio pour 10 000 habitants, **est similaire à celle observée à l'échelle régionale** (5 lieux pour 10 000 en Nouvelle-Aquitaine).

- L'analyse de la répartition par type d'offre montre que **l'offre relative à l'accompagnement dans les démarches administratives est globalement bien représentée dans de nombreuses intercommunalités**. Elle cependant sous représentée dans la CC des 4b Sud Charente et la CA du Grand Angoulême.
- Elle montre également que **l'offre dédiée aux potentialités offertes par le numérique est globalement sous représentée dans une grande partie des intercommunalités du département** (à l'exception de la CC Rochefoucauld – Porte du Périgord, de Lavalette Tude Dronne et du Grand Cognac).

Conclusion



Cette étude est un **portrait de territoire sur la fragilité numérique** qui consiste à **objectiver puis caractériser les fragilités numériques locales**. Elle vise à identifier les zones géographiques et les publics particulièrement concernés par des situations d'exclusion numérique sur le territoire à un moment donné.

Elle informe et interroge la réalité locale et est à **mettre en discussion dans une optique plus qualitative**. Il s'agit donc d'un **outil d'aide à la décision, permettant de prendre conscience de la situation et de partager les enjeux locaux dans le but de développer des actions qui puissent répondre efficacement aux besoins**.

Elle vient donc nourrir les stratégies locales et aider à l'action par la confrontation entre les données et la réalité vécue par les partenaires et acteurs de terrain. Sa finalité est bien d'être un **support, un outil pour construire collectivement des réponses et contribuer au dialogue stratégique local en matière d'inclusion numérique**.

Dans le cas de **la Charente**, retenons que :

- Le département de la Charente présente **un indice de fragilité face au numérique moins élevé qu'au niveau national, mais plus forte qu'à l'échelle régionale** (13 dans le département, 11 en Nouvelle-Aquitaine, 15 au niveau national).
- Le département bénéficie d'un **volume de lieux ressources conséquent** est **inégalement répartie sur le territoire** et en **relative inadéquation avec les besoins**.
- **3 zones se distinguent concernant la fragilité numérique potentielle** : le cœur du département, les communes du nord du département, les EPCI du sud du département.

Les éléments à retenir par zones de territoires :

Les communes du nord du département

CC de Charente Limousine, CC du Val de Charente, CC de Cœur de Charente et CC de la Rochefoucauld – Porte du Périgord.

Ces communes accueillent le plus de populations en fragilité numérique potentielle. L'intensité de celle-ci est variable selon les territoires mais peut parfois être très élevée. Certains de ces EPCI voient l'ensemble de ces indicateurs sur représentés et entraînent des besoins potentiels importants. **Le profil de ces populations est divers et peut être constitué de ménages âgés, de population rurales ou de bénéficiaires des minima sociaux. Signalons que ces intercommunalités ne sont pas homogènes dans leur composition** et l'on peut y trouver des communes accueillant beaucoup de ménages avec des fragilités potentielles importantes tout comme des communes dont les habitants sont faiblement exposés à ces mêmes fragilités.

Les communes du cœur du département

CA du Grand Angoulême, CA du Grand Cognac, CC du Roullacais

Cette zone présente le moins de populations exposées à la fragilité numérique. Les indices de fragilité potentielle face au numérique y sont peu élevés du fait de la présence d'une population active, insérée dans le marché du travail et aux revenus plutôt importants. Les besoins potentiels en accompagnement numériques peuvent exister mais sont a priori moins importants qu'ailleurs. En revanche, les centres urbains (Cognac et Angoulême) présentent des profils de territoire plus marqués par les fragilités numériques au regard, à la fois de la plus grande diversité de la population accueillie, ainsi que par la présence de QPV que l'on ne retrouve pas dans d'autres secteurs du département.

Les communes du sud du département

CC de Lavalette Tude et Drone, CC des 4 B sud Charentes

Bien que la fragilité numérique soit présente dans ces territoires, elle ne l'est pas dans tous et pas de la même façon. Plusieurs communes de la couronne sud présentent des fragilités élevées, liées à la présence de populations immigrées, de personnes seules, de bénéficiaires des minima sociaux, de seniors et de travailleurs précaires. D'autres communes sont davantage marquées par la présence de familles monoparentales. Cependant, certains territoires sont peu marqués par les fragilités numériques potentielles.

Les éléments à retenir de l'offre présente sur le département :

L'étude montre une richesse de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs de la Charente.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.

Plusieurs points sont à retenir :

- La Charente se caractérise par une **offre non négligeable en matière d'accompagnement au numérique. En considérant le ratio par habitants celle-ci se situe dans la tendance régionale.**
- Les lieux ressources existants affiche **une bonne polyvalence** comparé à la moyenne régionale, c'est le cas pour les **prestations d'accès au matériel ou à la formation** et pour **l'accès aux potentialités du numérique.**
- Cependant, concernant **la répartition de l'offre**, on remarque que :
 - **L'inadéquation entre l'offre existante et les besoins repérés est un fait marquant.** En effet, l'analyse des cartes de répartition par type d'offre montre que si ces territoires disposent d'une offre, celle-ci n'est pas présente dans toutes les communes.
 - **Si l'offre relative à l'accompagnement dans les démarches administratives est globalement bien représentée** dans de nombreuses intercommunalités, celle dédiée aux potentialités offertes par le numérique est sous représentée dans une grande partie des intercommunalités du département.

Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire :

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

- **La trajectoire socio-démographique de la Charente présente trois enjeux : vieillissement, isolement et précarité.**
 - *Comment intervenir auprès d'une population senior qui augmente et lui proposer un accompagnement aux pratiques numériques accessible et adapté ?*
 - *Quelles modalités pratiques mettre en œuvre pour toucher des publics cibles de plus en plus isolés géographiquement ?*
 - *Quelle organisation des acteurs mettre en place pour tendre vers une complémentarité des offres afin de proposer un parcours pour les habitants éloignés de l'emploi : de l'initiation jusqu'à l'autonomie ?*
- **Si le nombre de lieux ressources est conséquent, sa répartition sur le territoire est déséquilibrée et pas assez en phase avec les zones fragiles (territoires ruraux, QPV).**
 - *Quels modèles ou moyens faut-il mobilisés pour pérenniser l'offre existante ?*
 - *Comment proposer en priorité une offre d'accompagnement sur les zones du département les plus fragiles : création d'une offre nouvelle itinérante ? projection depuis des lieux ressources existants ? développement d'une offre de services dans des lieux sur site dépourvus d'offre à ce jour ? diversification de l'offre existante d'aide au numérique ?*
 - *Enfin comme ailleurs, même lorsque l'offre est existante, comment la rendre lisible pour les habitants ? Comment s'assurer qu'elle soit fréquentée par les habitants concernés ? Comment s'interroger pour que celle-ci corresponde aux besoins de la population ?*

Annexes

- Source de données utilisées
- Méthodologie de l'indice
- Méthodologie de la typologie de territoire
- Méthodologie du recensement de l'offre



LE RECENSEMENT DE L'INSEE (RP)

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.
- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1^{er} juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1). Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Dernières données disponibles : 2021

AUTRE SOURCE DE DONNÉES

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) :

Les données sur les minima sociaux Caf proviennent des fichiers des caisses d'allocations familiales. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre, ou à une prestation versée en une seule fois (par exemple prime de naissance) au cours de l'année.

Dernière donnée disponible : 31/12/2021.

QU'EST-CE QU'UN QUARTIER PRIORITAIRE ?

Les quartiers prioritaires (QP) sont aussi appelés les quartiers de la politique de la ville. Ce sont les territoires où s'applique la politique visant à réduire les écarts de développement avec les autres territoires.

Ces quartiers sont par définition ceux où les revenus sont les plus faibles. Les limites des quartiers ont été définies en se basant sur les revenus perçus en 2011. Depuis 2015, ils remplacent les zones urbaines sensibles (Zus).

Ces 1 436 quartiers regroupent plus de 5 millions de personnes, soit 8% de la population française. Leur taille varie de manière très importante, de moins de 1 000 à 180 000 habitants pour le plus important en Seine Saint-Denis. Les quartiers de la politique de la ville sont présents dans toutes les régions françaises, y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer.

Dans ces quartiers, la part de la population pauvre est élevée, autour de 40%. Mais ils ne regroupent qu'une faible partie de la population. Au total, la très grande majorité des personnes pauvres vivent en dehors des quartiers prioritaires. Ces quartiers ont pour spécificités d'avoir une population à faible niveau de vie, mais aussi de ne pas ou faiblement accueillir de ménages aisés ou très aisés.

Pour cette étude les quartiers prioritaires ont été approchés avec l'iris, les données n'étant pas disponible aux contours exacts de ces QP.

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrises.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs :

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- les minima sociaux,
- l'immigration.

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée.

Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique tous notés de 0 à 5.

La note maximale possible est donc 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique.

La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

Note : si l'un des indicateurs composant n'est pas disponible (absence de données/secret statistique), l'indice ne peut pas être calculé (ND).

**Les données caractéristiques du dynamisme socio- économique des communes
(Variables continues actives) :**

- Part des moins de 20 ans dans la population
- Part des 20-24 ans dans la population
- Part des 20-39 ans dans la population
- Part des 40-59 ans dans la population
- Part des 60-74 ans dans la population
- Part des 75 ans et plus dans la population
- Part des personnes seules parmi les ménages
- Part des familles monoparentales parmi les ménages
- Part des couples avec enf. parmi les ménages
- Part des couples sans enf. parmi les ménages
- Part des propriétaires parmi les résidences principales
- Part des logements sociaux parmi les résidences principales
- Taux d'activité des 15-64 ans
- Taux d'activité des 55-64 ans
- Part des cadres parmi les actifs occupés
- Part des employés parmi les actifs occupés
- Part des ouvriers parmi les actifs occupés
- Part des salariés à temps partiel
- Part des salariés en contrat précaire
- L'indice de chômage (catégories ABC)
- Taux d'évolution de la population
- Niveau de vie médian
- Densité d'habitants
- Part des emplois du secteur agricole
- Part des emplois du secteur de l'industrie
- Part des emplois du secteur du commerce
- Part des emplois du secteur de l'administration
- Part des locaux éligibles au mieux au dsl
- Part des locaux éligibles au mieux à la fibre

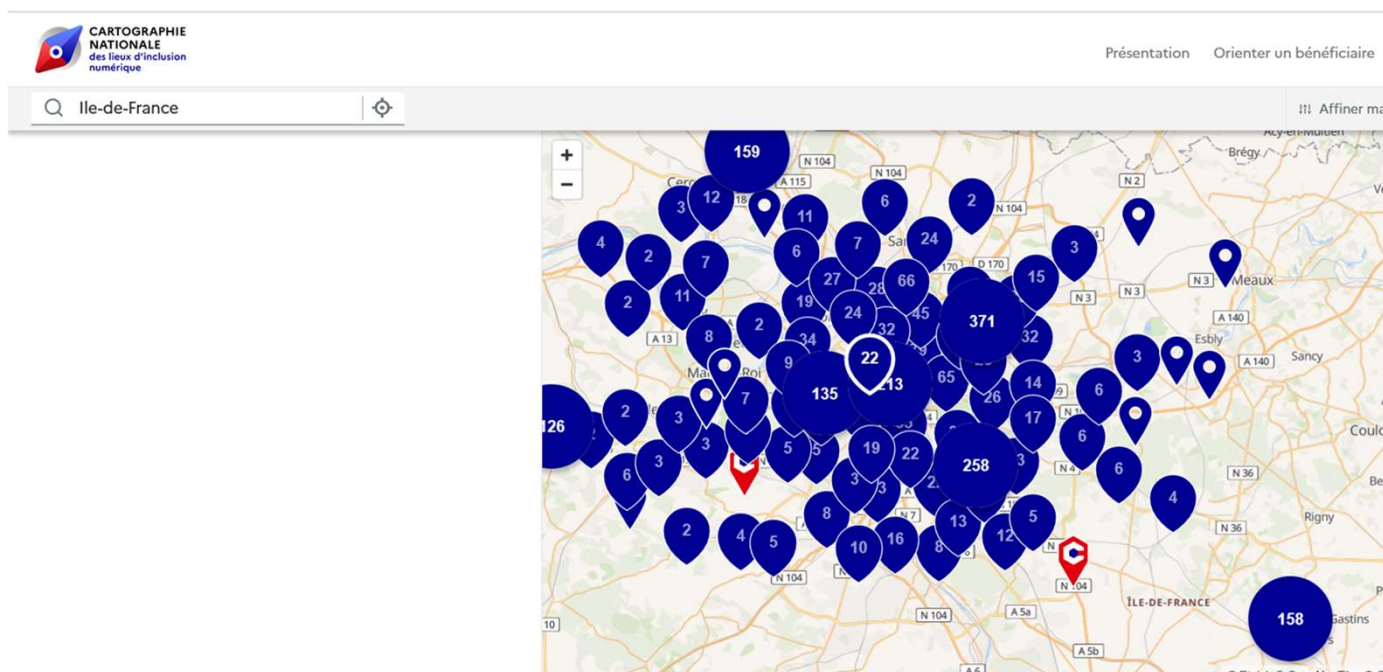
**Ainsi que les 5 indicateurs du l'indice de rupture face au
numérique :**

- Part des bas niveau de formation
- Part des immigré(e)s
- Part de population sans emploi
- Part des bénéficiaires des minima sociaux
- Part des 70 ans et plus

Méthodologie du recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Issue d'une démarche nationale menée en 2023, cette base alimentée par les remontées de terrain des acteurs locaux, recense à l'échelle du pays environ 18 000 lieux dédiés à l'inclusion numérique.



Y sont classés les lieux effectuant des actions concourant à la médiation numérique, selon leur emplacement géographique (à l'adresse) et le type de services proposés aux habitants.

Le COMPAS a exploité cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose au niveau local pour appréhender le secteur de la médiation numérique. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.



Contact :

Ugo SOUDRIE – Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 08 62 59 48

 @compas_infos  @Compas

www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain